

# Baromètre compétitivité des ETI

## Sommaire

<b>Contexte et méthode</b>	2
<b>Principaux enseignements</b>	3
<b>Enseignement 1 :</b> Compétitivité perçue de son entreprise et pays jugé le plus compétitif en Europe	4
<b>Enseignement 2 :</b> Poids des taxes et temps passé aux aspects administratifs et fiscaux	6
<b>Enseignement 3 :</b> Adhésion aux mesures gouvernementales d'amélioration de la compétitivité et simplification, confiance dans ses relations avec l'administration	8
<b>Enseignement 4 :</b> Confiance en l'évolution de son activité, impact perçu des marchés financiers sur la compétitivité, évolution de la gestion de trésorerie	12
<b>Enseignement 5 :</b> Priorités d'investissement à 6 mois, influence du crédit d'impôt recherche	14
<b>Enseignement 6 :</b> Moyens financiers pour investir, facilité d'accès au financement	16
<b>Enseignement 7 :</b> Besoins de financements et opérations réalisées	17
<b>Enseignement 8 :</b> Outils de motivation salariale en cours et projetés	19
<b>Composition de l'échantillon</b>	21

- Les ETI sont les «champions cachés» de l'économie française : au nombre de près de 5 000 pour un chiffre d'affaires consolidé compris entre 50 millions et 1,5 milliard d'euros, elles jouent un rôle structurant dans le tissu productif et sont au cœur des enjeux de compétitivité d'aujourd'hui. Dans ce contexte, Amundi, ASMEP- ETI et *Option Finance* ont souhaité établir un baromètre référent dédié aux questions de compétitivité des ETI en donnant la parole à leurs dirigeants.

---

- Les résultats de ce rapport en constituent la deuxième vague, la première ayant été réalisée en septembre 2014. Cette vague 2 a été réalisée par téléphone du 5 au 26 janvier 2015 auprès d'un échantillon de 303 ETI représentatif de cette catégorie d'entreprises.

---

- La représentativité a été assurée par la méthode des quotas\*, établis sur les variables suivantes :
  - secteur d'activité (industrie-construction vs service) ;
  - Chiffre d'affaires consolidé (50 à 74 millions d'euros – 75 à 99 millions d'euros – 200 millions d'euros et plus) ;
  - région (siège) : Ile-de-France/régions.

---

- Les personnes interrogées sont exclusivement les dirigeants de ces ETI, P-DG, DG, directeurs financiers essentiellement.

*Un redressement statistique concernant la taille d'entreprise a été réalisé pour une bonne homogénéité de l'échantillon vs la vague 1, permettant des comparaisons rigoureuses. La plupart des questions sont identiques à la première vague. Dans ce cas, les résultats sont présentés en évolution.*

- **Toujours plus de fiscalité : plus de 70 % des ETI ont le sentiment que le poids de celle-ci (taxes et impôts + taxes sectorielles) s'est alourdi au cours des 12 derniers mois, et cela de façon encore plus marquée qu'en septembre 2014 (+8 et +9 points). Ainsi, l'attente très forte d'une baisse de la fiscalité destinée à permettre aux entreprises de renforcer leur compétitivité – toujours l'attente numéro 1 depuis septembre 2014 -, continue de progresser face aux autres mesures, dont l'intensité baisse pour la plupart.**

---

- **Peut-être signe de l'infléchissement de la politique économique en faveur des entreprises, la confiance dans les relations des ETI avec l'administration progresse, pour atteindre un taux de 68 % (en hausse de 9 points), tout comme progresse l'idée que «les mesures réglementaires actuelles contribuent à améliorer la compétitivité des entreprises» (+7 points), idée qui ne reste toutefois partagée que par une minorité des dirigeants d'ETI (42 %).**

---

- **La confiance en l'évolution de son activité reste importante (85 %), affichant même une hausse de 10 points, mais l'intensité de celle-ci est en baisse : 19 % ont «tout à fait en confiance» contre 27 % en vague 1, soit une baisse de 8 points. L'impact des «marchés financiers» est jugé plutôt favorable dans l'amélioration de la compétitivité, sans que cet aspect soit toutefois central.**

---

- **La production représente toujours la priorité des investissements à 6 mois, en particulier dans le monde industriel. Le crédit d'impôt recherche influence les décisions d'investissement en R&D de plus de 40 % des ETI, particulièrement dans le monde industriel, où cet indicateur est en très nette progression par rapport à la vague 1.**

---

- **Sur le plan de la capacité à investir, la situation est encourageante puisque plus de 80 % des ETI estiment disposer d'une bonne capacité à investir – que ce soit par autofinancement ou endettement – et l'accès au financement leur semble aisé, indicateur déjà nettement positif en septembre 2014 et encore en amélioration (77 %, +8 points). En revanche, les besoins de financement (-13 points) comme les opérations de financement (-18 points) sont en net retrait par rapport à la vague 1.**

# Enseignement 1

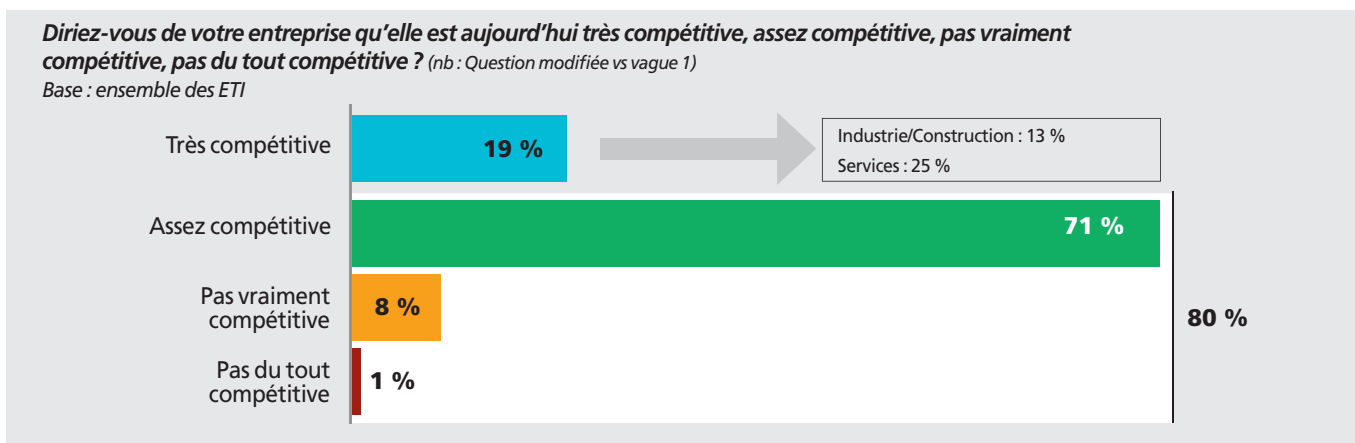
Compétitivité perçue de son entreprise et pays jugé le plus compétitif en Europe



- ➔ Les dirigeants d'ETI françaises estiment presque toujours leur entreprise compétitive... mais peu vont jusqu'à la qualifier de «très compétitive».
- ➔ L'Allemagne reste à leurs yeux le grand champion de la compétitivité en Europe.

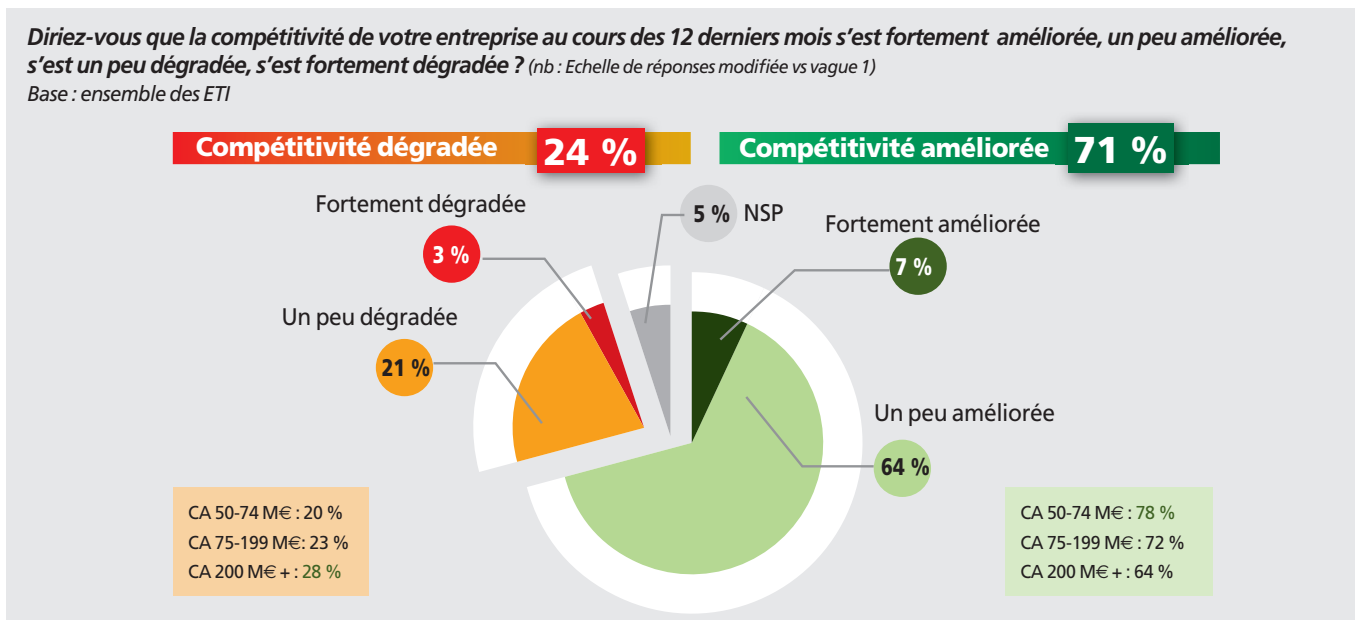
## Compétitives oui... mais sans plus

- Peu de dirigeants d'ETI sont prêts à déclarer que leur entreprise n'est pas compétitive... mais seulement 1 sur 5 affirme qu'elle est «très» compétitive aujourd'hui. Pour 80 % d'entre eux, une marge de progression existe donc à leurs yeux.
- C'est dans le monde des services que l'on rencontre le plus de dirigeants très satisfaits sur ce plan : 2 fois plus que dans le secteur industriel (25 % vs 13 %).



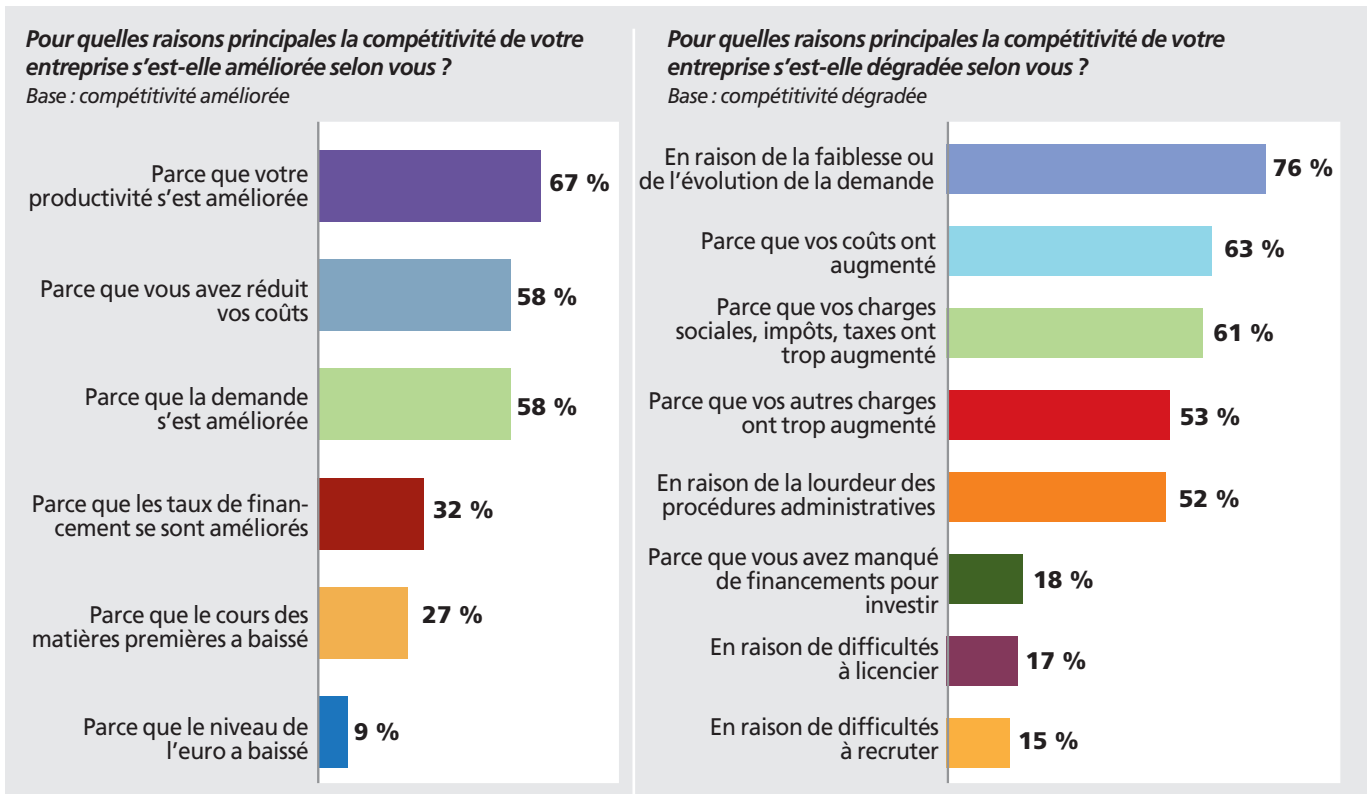
## Amélioration (modeste) de compétitivité plutôt que dégradation au cours des 12 derniers mois

- 71 % des dirigeants d'ETI estiment que la compétitivité de leur entreprise s'est améliorée contre 1 sur 4 qui estiment qu'elle s'est dégradée.
- Le sentiment d'une dégradation de compétitivité est plus net dans les grandes ETI : 28 % vs 20 % pour les plus petites.



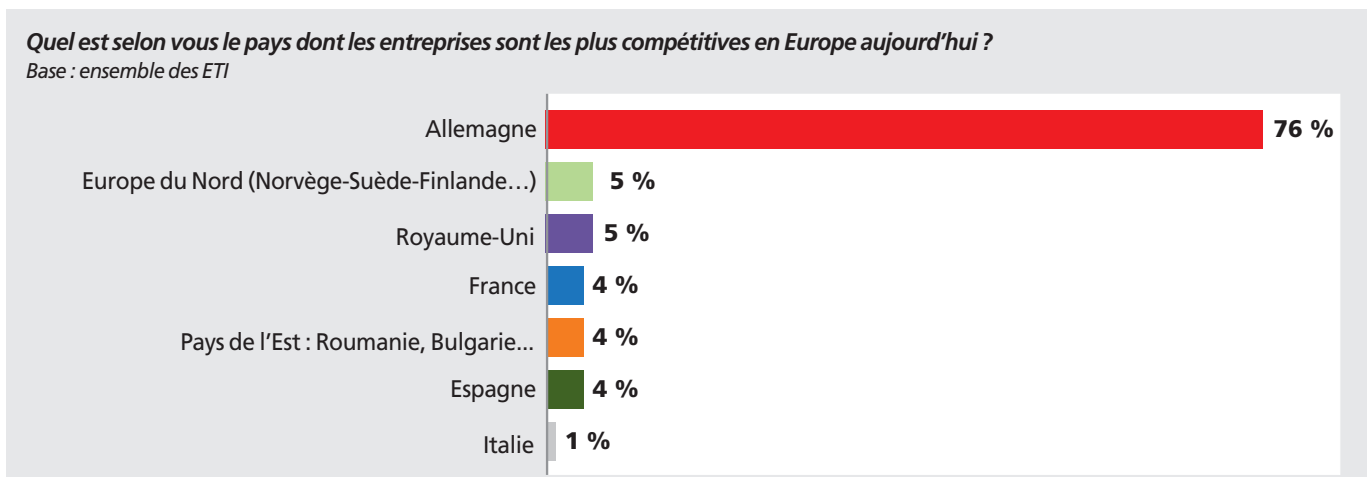
## Amélioration/dégradation de compétitivité ne sont pas prioritairement liées aux aspects de financement

- Une amélioration de compétitivité imputée avant tout à l'amélioration de la productivité, la réduction des coûts et l'amélioration de la demande.
- La dégradation est a contrario imputée en priorité à la faiblesse de la demande, mais aussi à la hausse des coûts, l'augmentation des charges et à la lourdeur administrative.



## L'Allemagne, toujours perçue comme le grand champion de la compétitivité en Europe

- Un plébiscite renouvelé pour l'Allemagne : 76 % des dirigeants d'ETI citent spontanément ce pays comme le plus compétitif en Europe.
- La France ne recueille que 4 % des suffrages spontanés.



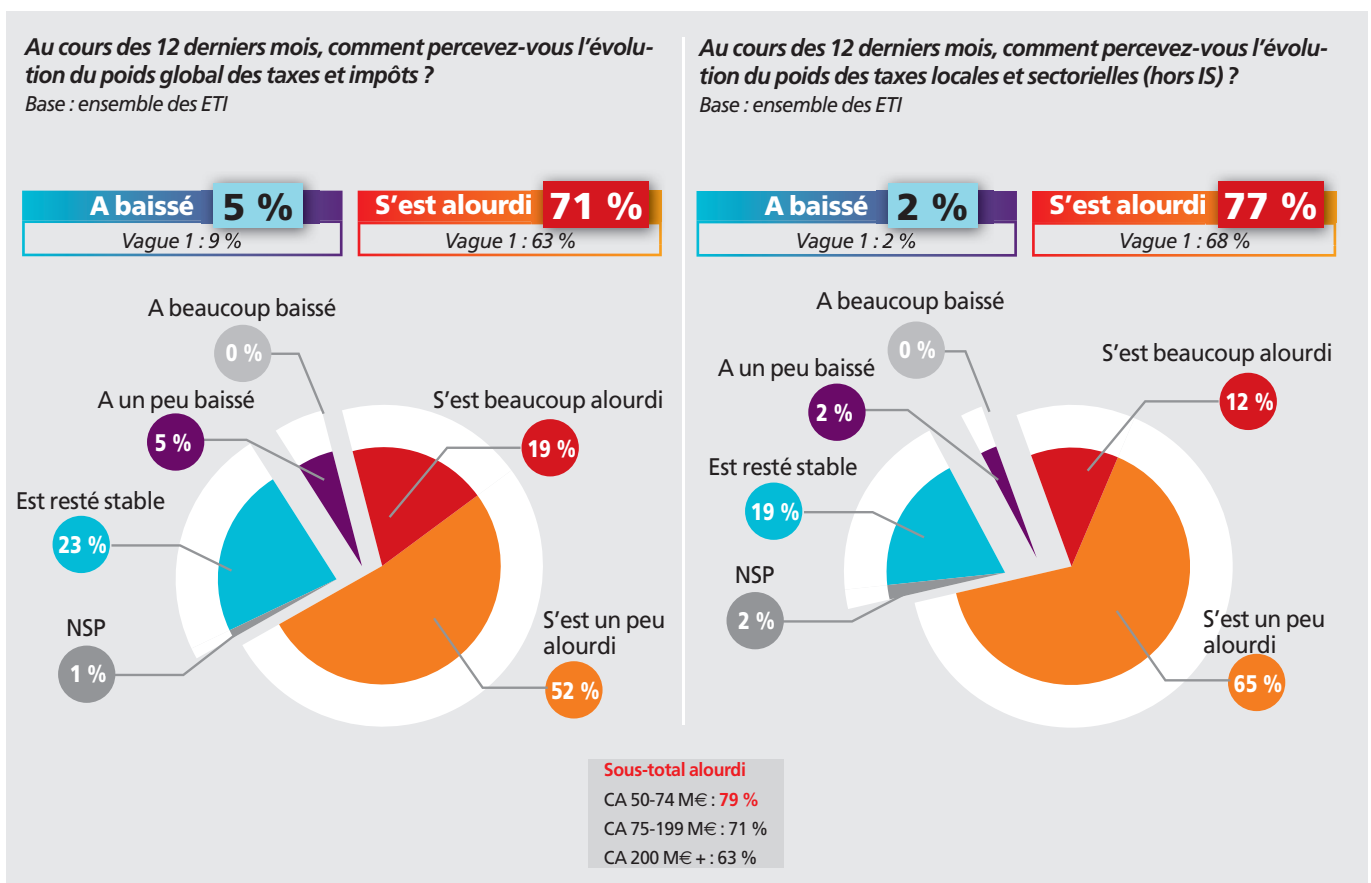
➔ Les ETI ont le sentiment appuyé d’être soumises à de plus en plus de charges au cours des 12 derniers mois, et ceci de façon encore plus marquée qu’en septembre 2014.

➔ Le sentiment de l’allongement du temps passé aux aspects administratifs et fiscaux est également prégnant.

## Toujours plus de taxes et d’impôts, sentiment qui s’est renforcé depuis septembre 2014

• L’alourdissement des taxes et impôts est largement ressenti, de façon encore plus prononcée qu’en septembre 2014 (vague 1) :

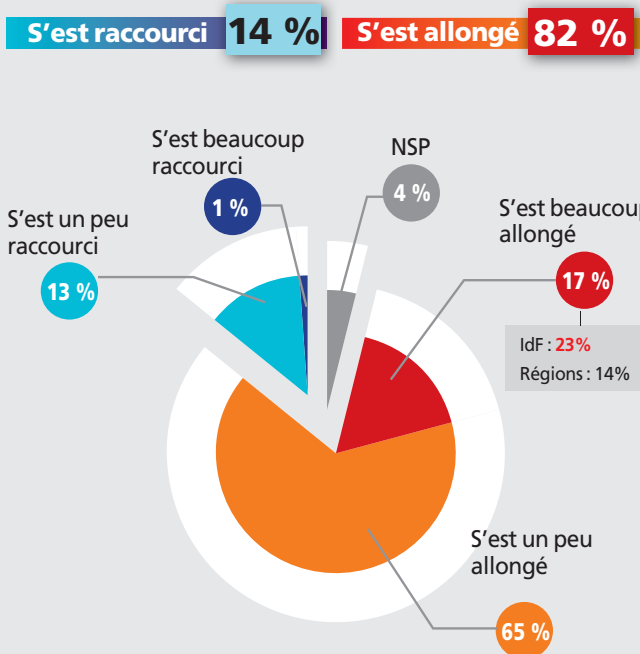
- poids global des taxes et impôts : + 8 points vs V1 à 71 % ;
- poids des taxes locales et sectorielles : + 9 points vs V1 à 77 %.



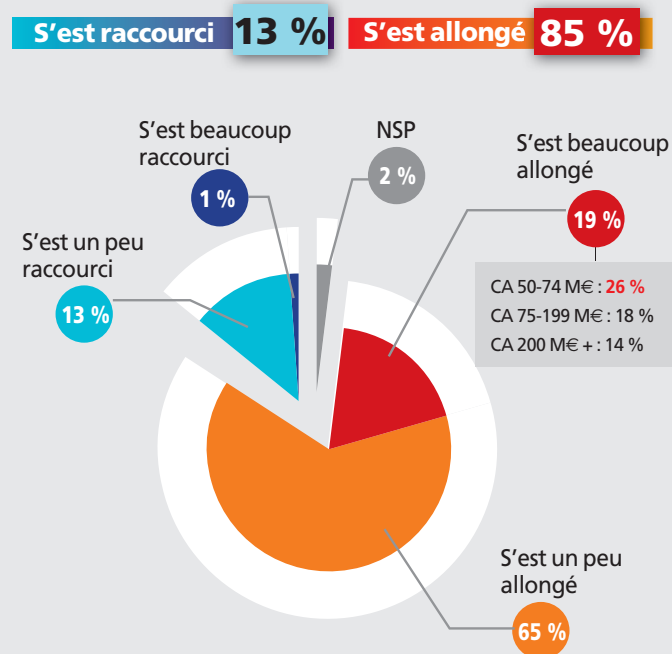
## Plus de temps passé aux aspects administratifs/fiscaux au cours des 12 derniers mois

- Le sentiment d'un allongement du temps passé aux aspects administratifs et fiscaux pour plus de 80 % des interviewés :
  - aspects fiscaux : 17 % «beaucoup», surtout en Ile-de-France (23 %) ;
  - administratifs : 19 % «beaucoup», surtout pour les plus petites ETI (26 %).

Au cours des 12 derniers mois, comment percevez-vous l'évolution du temps passé aux aspects fiscaux en particulier ?  
Base : ensemble des ETI



Au cours des 12 derniers mois, comment percevez-vous l'évolution du temps passé aux aspects administratifs en dehors des aspects fiscaux ?  
Base : ensemble des ETI



# Enseignement 3

Adhésion aux mesures gouvernementales d'amélioration de la compétitivité et simplification, confiance dans ses relations avec l'administration

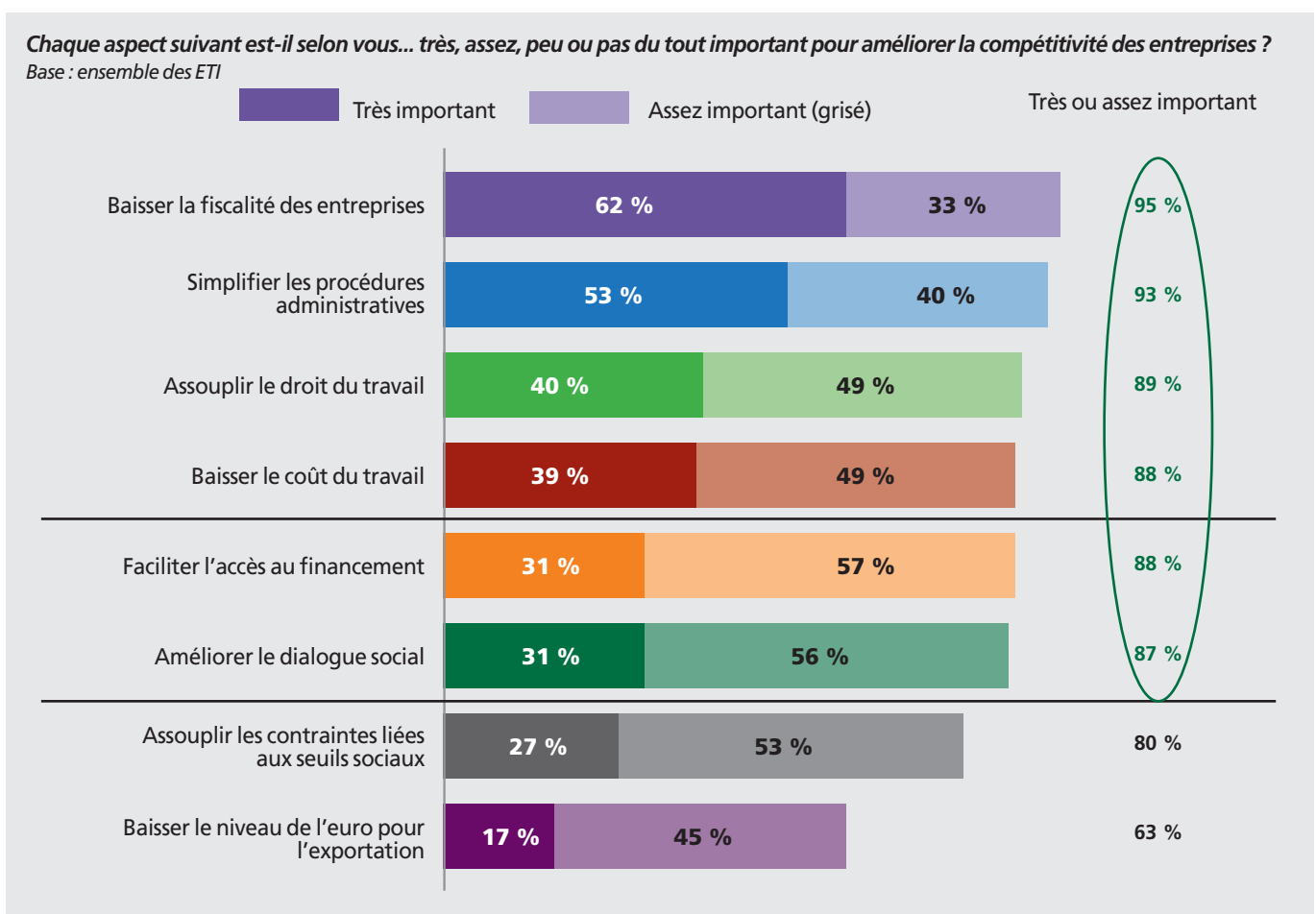


➔ Les ETI sont toujours très ouvertes à toute mesure de simplification et de baisse des charges, bien que la force de leurs souhaits soit globalement en baisse, à l'exception notable de la fiscalité des entreprises, priorité numéro 1, à un niveau encore plus élevé.

Elles restent par ailleurs circonspectes à l'égard des mesures réglementaires en cours pour gagner en compétitivité, bien qu'un peu moins sévères qu'en vague 1.

## Un large consensus pour tous les principes de simplification et de baisse des charges, en priorité : la fiscalité

- Une large adhésion aux différentes mesures proposées, en tête :
  - la baisse de la fiscalité et du coût du travail ;
  - la simplification des procédures administratives... jugées «très importantes» par 53 à 62 % des dirigeants.



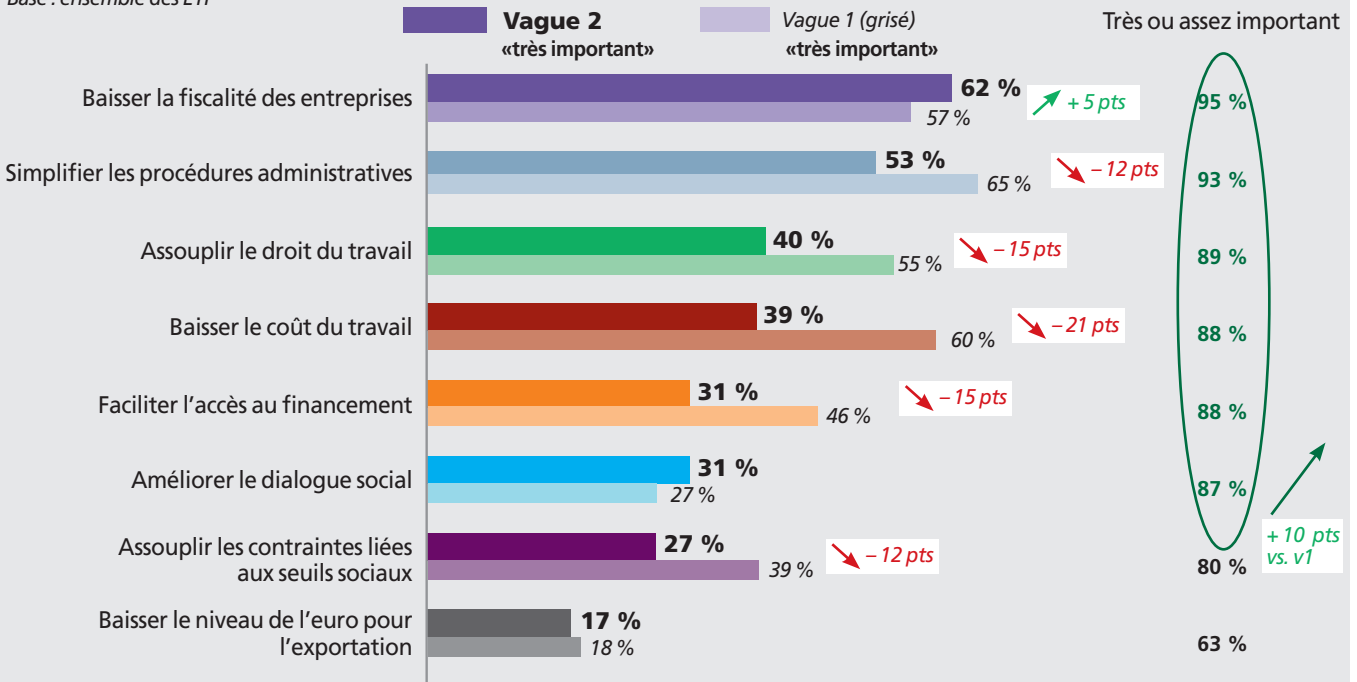


## Hormis la fiscalité, des évolutions nettes dans l'intensité des réponses vs septembre 2014, avec une tendance baissière

- Des évolutions mesurées au niveau de la réponse «très importante» :
  - la baisse de la fiscalité reste plébiscitée et s'impose en priorité n°1 ;
  - le recul est toutefois net sur les questions de coût du travail (-21 points), droit du travail, contraintes liées aux seuils sociaux et accès au financement, tout en restant à des niveaux d'attente élevés.

Chaque aspect suivant est-il selon vous... très, assez, peu ou pas du tout important pour améliorer la compétitivité des entreprises ?

Base : ensemble des ETI

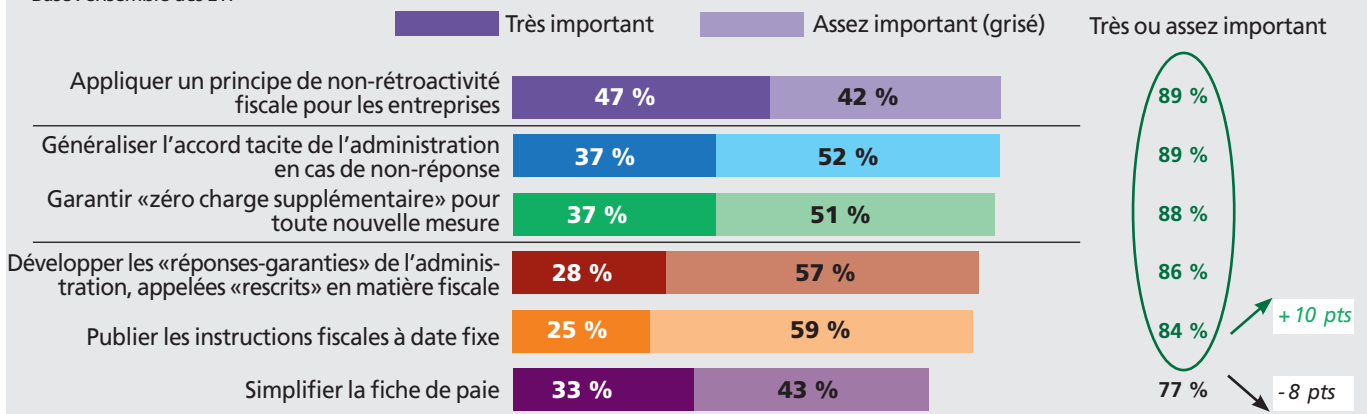


## Oui aux mesures de simplification ! En priorité la non-rétroactivité fiscale

- Une large adhésion aux mesures proposées, avec en tête :
  - l'application du principe de non-rétroactivité fiscale, mesure la plus sensible (réponse «très important» : 47 %) ;
  - la généralisation de l'accord tacite et la garantie «zéro charge supplémentaire pour toute nouvelle mesure» («très important» : 37 %).

Parlons des principales mesures destinées à simplifier les procédures administratives, regroupées sous l'appellation «choc de simplification». Pour chacune, est-ce selon vous une mesure de simplification très importante, assez importante, pas vraiment importante, pas du tout importante ?

Base : ensemble des ETI

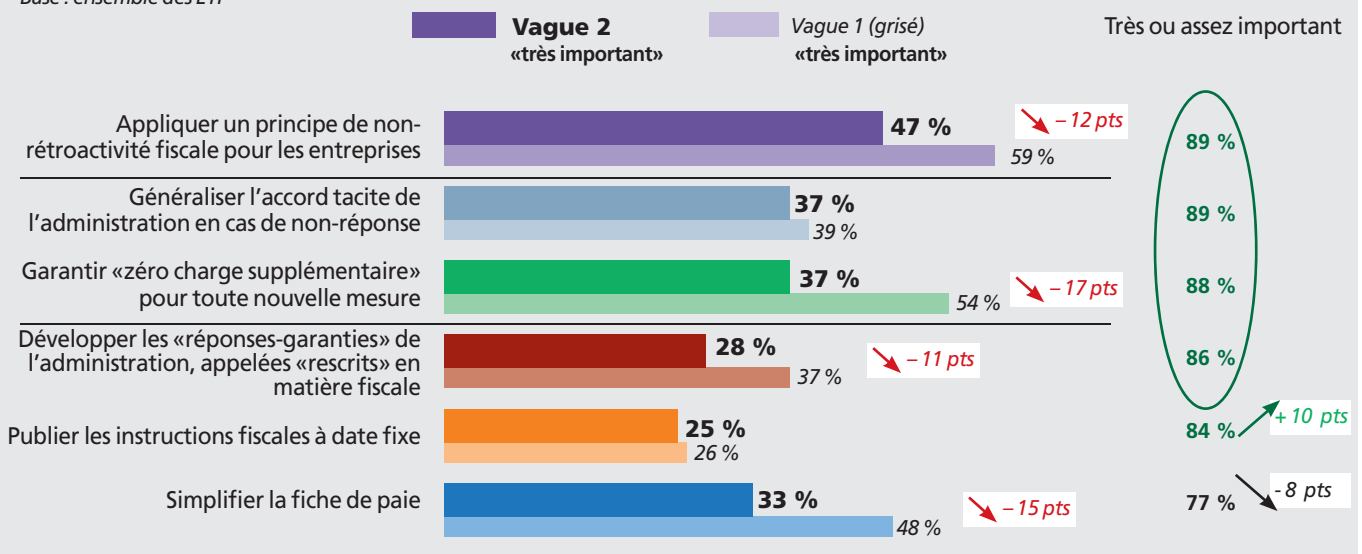


## Toutefois baisse de l'intensité des réponses vs septembre 2014, pour un sujet moins sous les feux de l'actualité

- Des évolutions mesurées au niveau de la réponse «très importante» :
  - même le principe de non-rétroactivité fiscale, attente n°1, est en baisse (12 points) ;
  - des reculs notables : la garantie «zéro charge supplémentaire pour toute nouvelle mesure» (-17 points), la simplification de la fiche de paie (-15 points) et le développement des rescrits (-11 points).

Parlons des principales mesures destinées à simplifier les procédures administratives, regroupées sous l'appellation «choc de simplification». Pour chacune, est-ce, selon vous, une mesure de simplification très importante, assez importante, pas vraiment importante, pas du tout importante ?

Base : ensemble des ETI

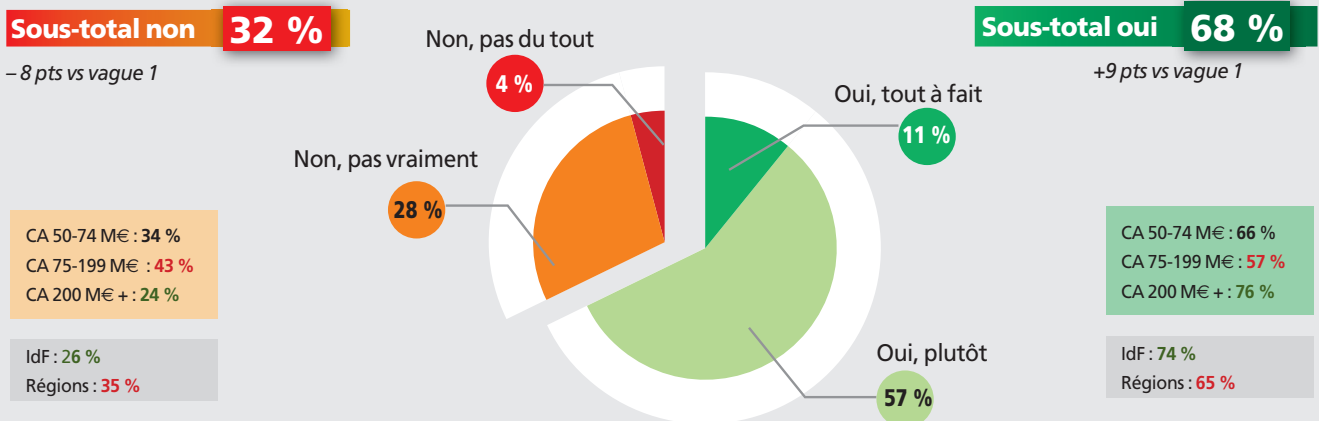


## Confiance en l'administration pour 2 dirigeants sur 3 – taux qui s'améliore depuis la vague 1-, avec toutefois des disparités nettes

- 68 % des dirigeants d'ETI se sentent en confiance dans leurs relations avec l'administration, chiffre en hausse de 9 points. Toutefois, cette confiance est relative : seulement 1 sur 10 se sentent «tout à fait» en confiance.
- Ce sentiment de confiance est plus faible parmi les ETI en régions (35 % pas en confiance vs 26 % en IdF) et surtout parmi les ETI de taille intermédiaire (pas en confiance : 43 % vs 24 % des grandes).

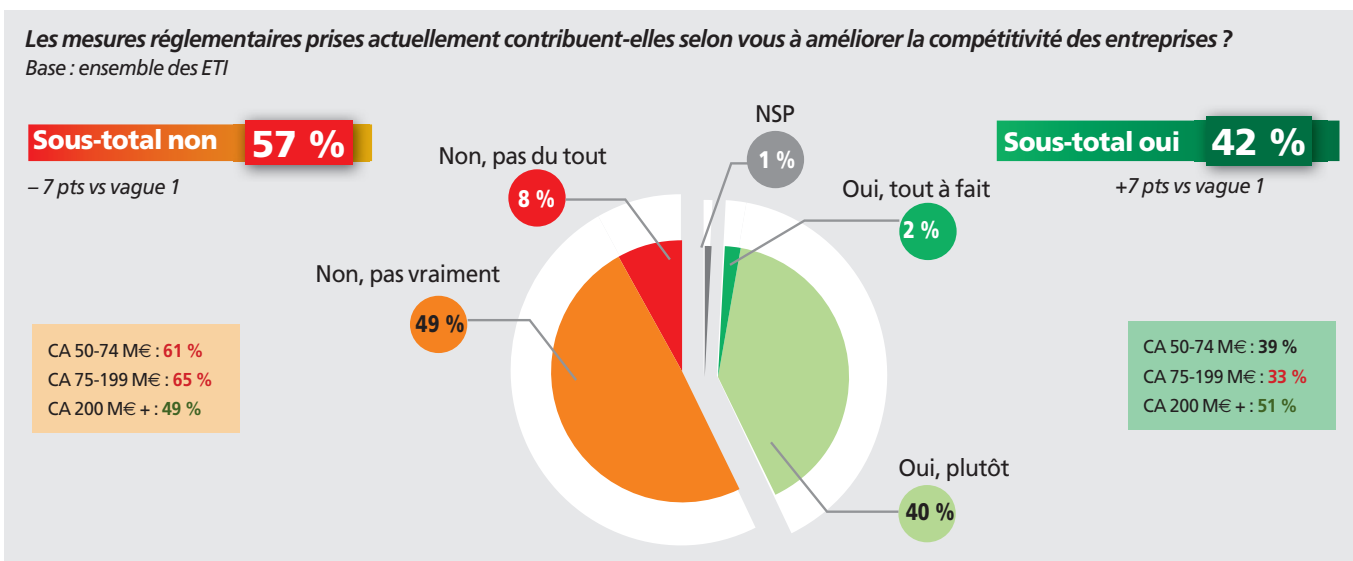
Vous sentez-vous en confiance dans vos relations avec l'administration française dans le cadre de votre entreprise ?

Base : ensemble des ETI



## Une majorité des dirigeants d'ETI estime que les mesures réglementaires actuelles ne contribuent pas à améliorer la compétitivité, mais ce chiffre est en recul

- 57 % estiment qu'elles ne contribuent pas à améliorer la compétitivité, avec toutefois un recul de 7 points depuis septembre 2014.
- Les plus grandes ETI se distinguent en étant plus positives que les autres.



# Enseignement 4

Confiance en l'évolution de son activité, impact perçu des marchés financiers sur la compétitivité, évolution de la gestion de trésorerie

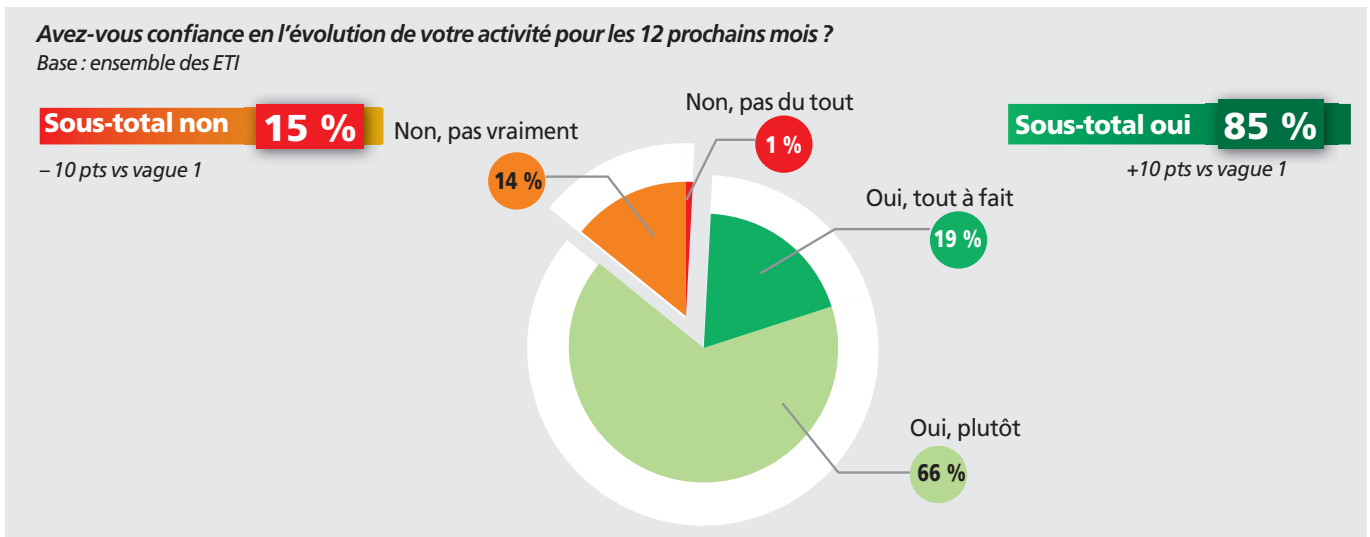


➔ Les ETI sont globalement plutôt confiantes en l'évolution de leur activité, chiffre en hausse vs septembre 2014, bien que son intensité soit en baisse.

➔ 1 sur 3 a fait évoluer ses placements de trésorerie ces derniers mois en raison de l'environnement favorable des taux bas. La préservation du capital de l'entreprise est leur priorité.

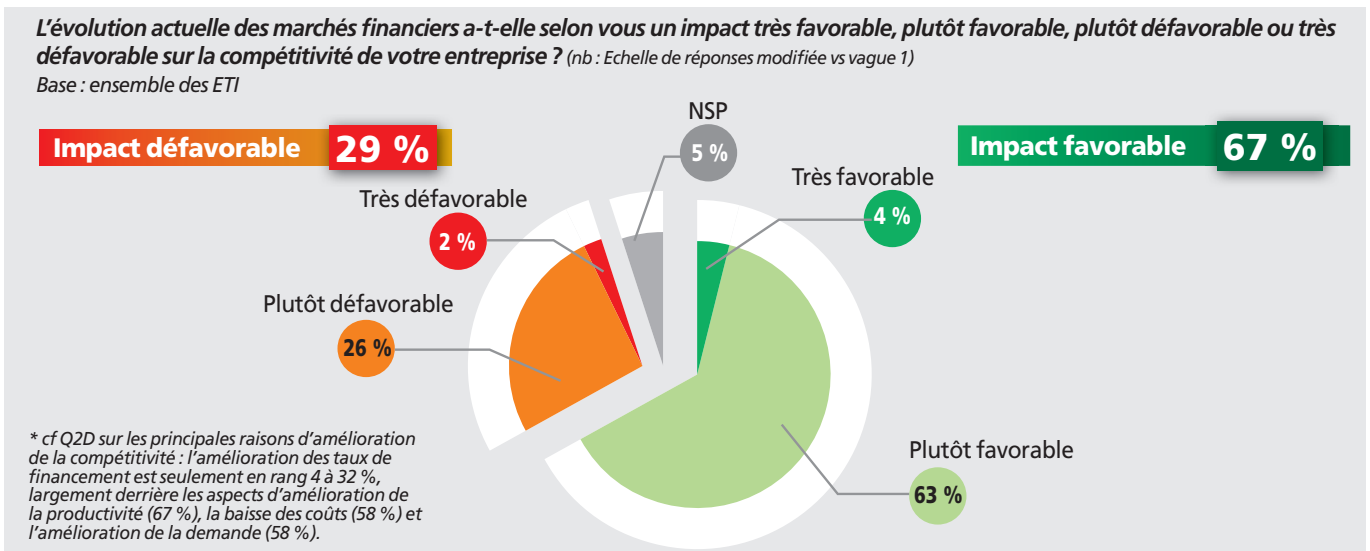
## La confiance en l'évolution de son activité est répandue, chiffre en hausse... mais...

- 85 % des dirigeants d'ETI déclarent avoir confiance («tout à fait» ou «plutôt») en l'évolution de leur activité au cours des 12 prochains mois, soit une hausse de 10 points vs septembre 2014, mais l'intensité de la confiance est en baisse : 19 % sont «tout à fait» en confiance vs 27 % en vague 1, soit une baisse de 8 points.



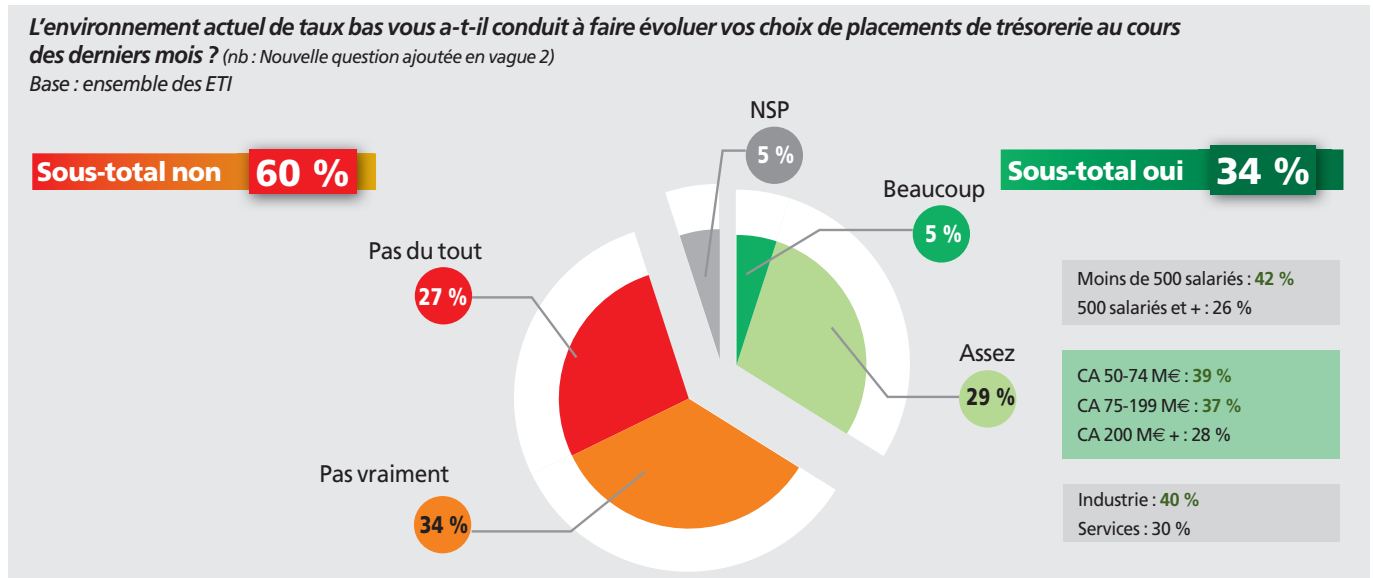
## L'impact actuel des marchés financiers sur la compétitivité de leur entreprise est perçu comme plutôt favorable... mais...

- Un impact jugé favorable par 2 dirigeants sur 3, mais rappelons que cet aspect n'est pas prioritaire selon eux pour améliorer leur compétitivité\* : l'intensité de leur réponse positive est d'ailleurs très faible (seulement 4 % «très favorable»).



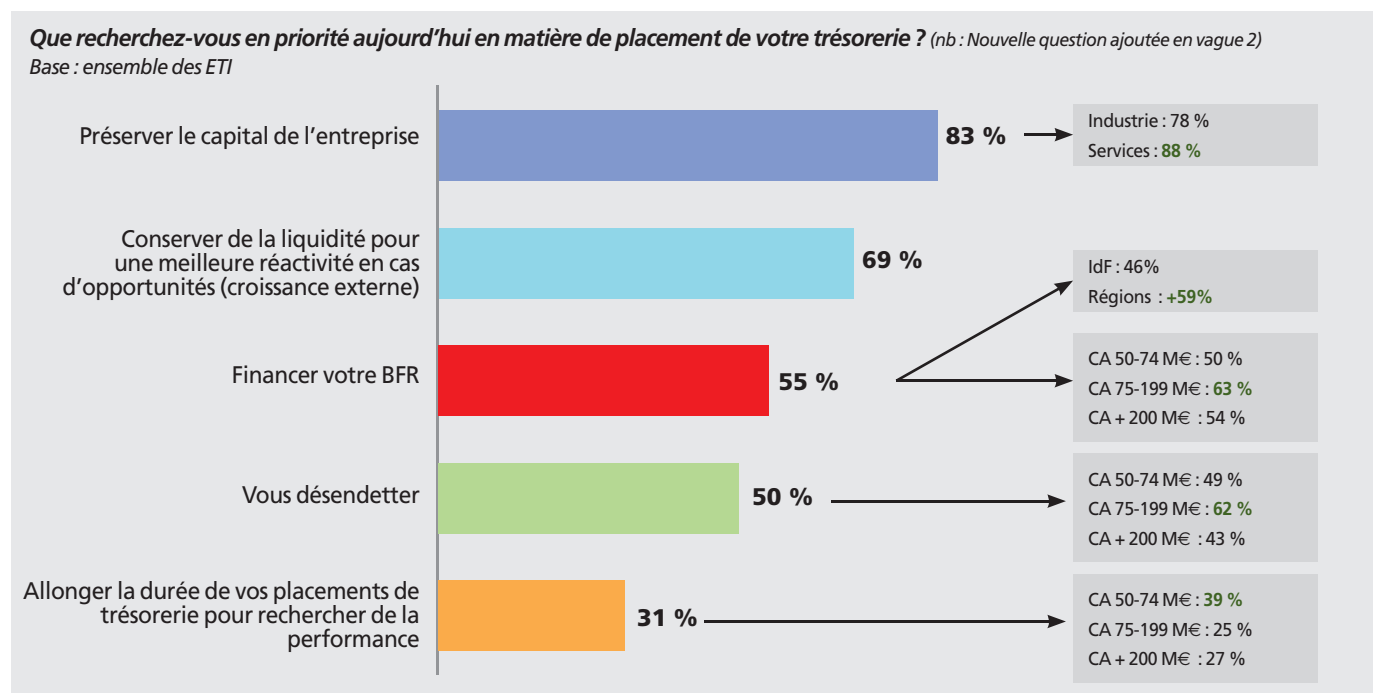
## L'environnement de taux bas a conduit 1 dirigeant d'ETI sur 3 à faire évoluer ses placements de trésorerie

- Des changements tactiques plus courants dans les ETI les plus petites (moins de 500 salariés et moins de 200 m€ de CA annuel) et dans le secteur industriel.



## La priorité en matière de placement de trésorerie : préserver le capital de l'entreprise

- Cette priorité (83 %) devance le souhait de préserver de la liquidité pour financer de la croissance externe (69 %).
- Désendettement et financement du BFR – plus en retrait – sont plus souvent cités par les ETI de taille intermédiaire (75-199 m€ de CA).



# Enseignement 5

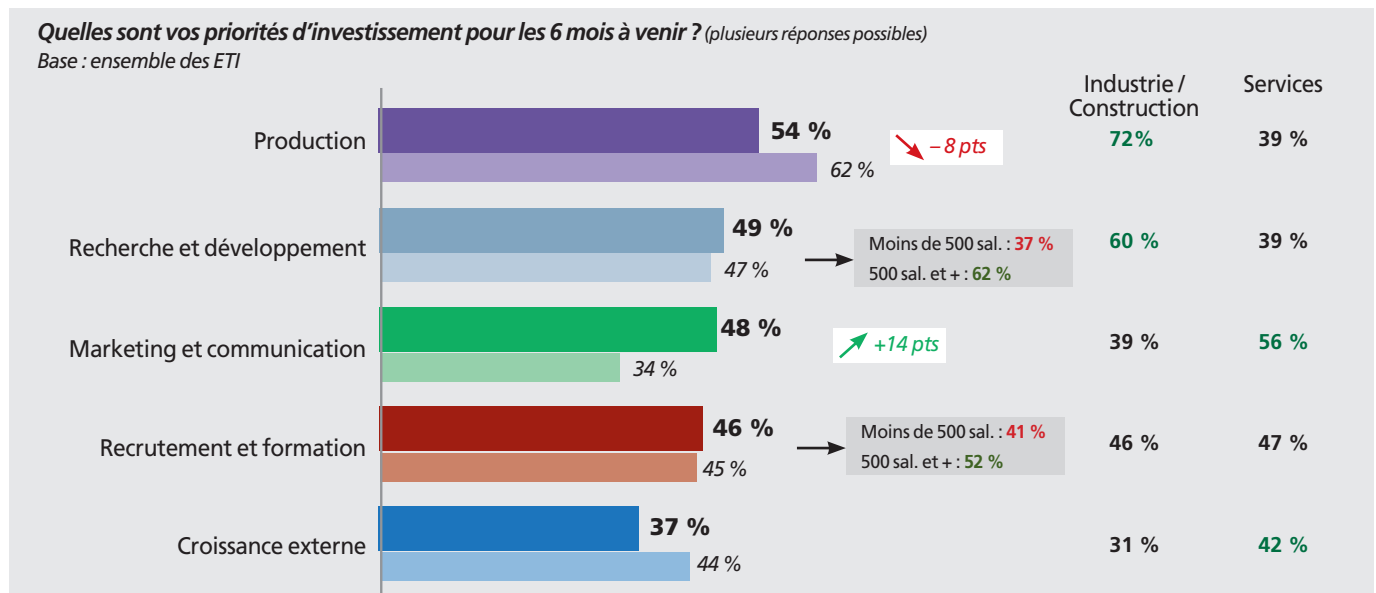
Priorités d'investissement à 6 mois, influence du crédit d'impôt recherche



- ➔ La production représente toujours la priorité des investissements à 6 mois, en particulier dans le monde industriel.
- ➔ Le crédit d'impôt recherche influence les décisions d'investissement en R&D de plus de 40 % des ETI, particulièrement dans le monde industriel, où cet indicateur est en très nette progression par rapport à la vague 1.

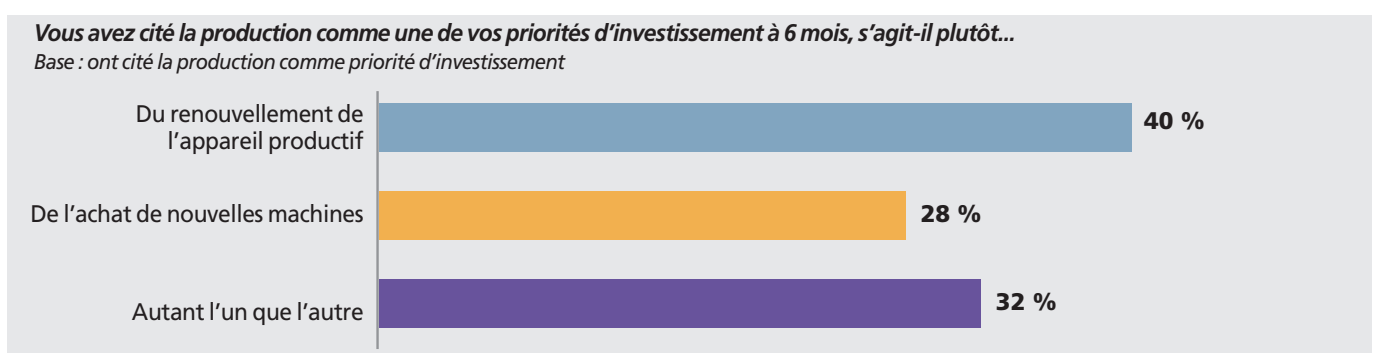
## La production reste la priorité des futurs investissements bien qu'en baisse vs septembre 2014 tandis que le marketing progresse fortement

- Les différences sont toutefois importantes selon les secteurs, la production étant une priorité évidente de l'industrie devant la R&D, tandis que le marketing/communication obtient le premier rang dans le secteur des services. Dans ce monde, les priorités d'investissement apparaissent plus homogènes.
- R&D et recrutement/formation sont plus cités chez les grandes entreprises (500 salariés et plus).



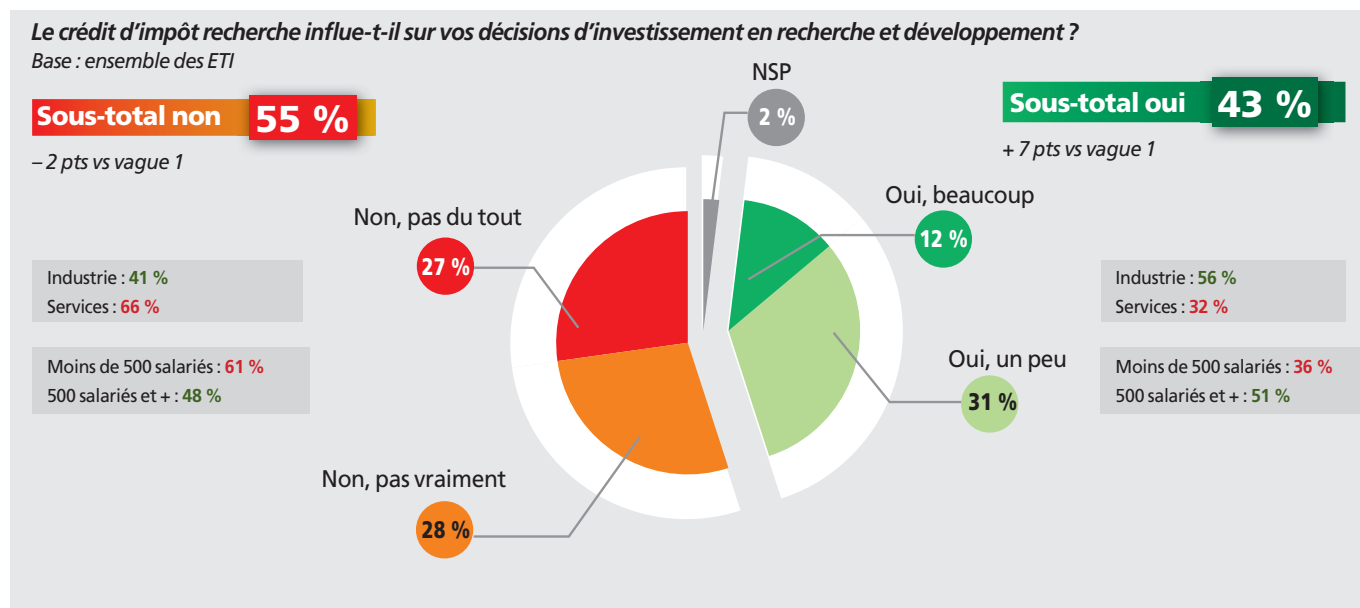
## Le renouvellement de l'appareil productif représente la priorité des investissements de production

- La priorité va au renouvellement de l'appareil productif vs l'achat de nouvelles machines (40 % vs 28 %).
- Toutefois, au total, au minimum 60 % des ETI concernées souhaitent bien acheter de nouvelles machines (soit en priorité, soit autant que leur renouvellement).



## Une influence du crédit d'impôt recherche sur les décisions d'investissement pour plus de 4 ETI sur 10

- L'influence du crédit d'impôt recherche sur les décisions d'investissements est perçue par 43 % des dirigeants d'ETI (hausse de 7 points vs septembre 2014), plus largement dans le monde de l'industrie/construction (56 %, en hausse de 13 points) que dans le monde des services (32 %).
- La hausse de 7 points de l'indicateur global est bien tirée par le secteur industriel.

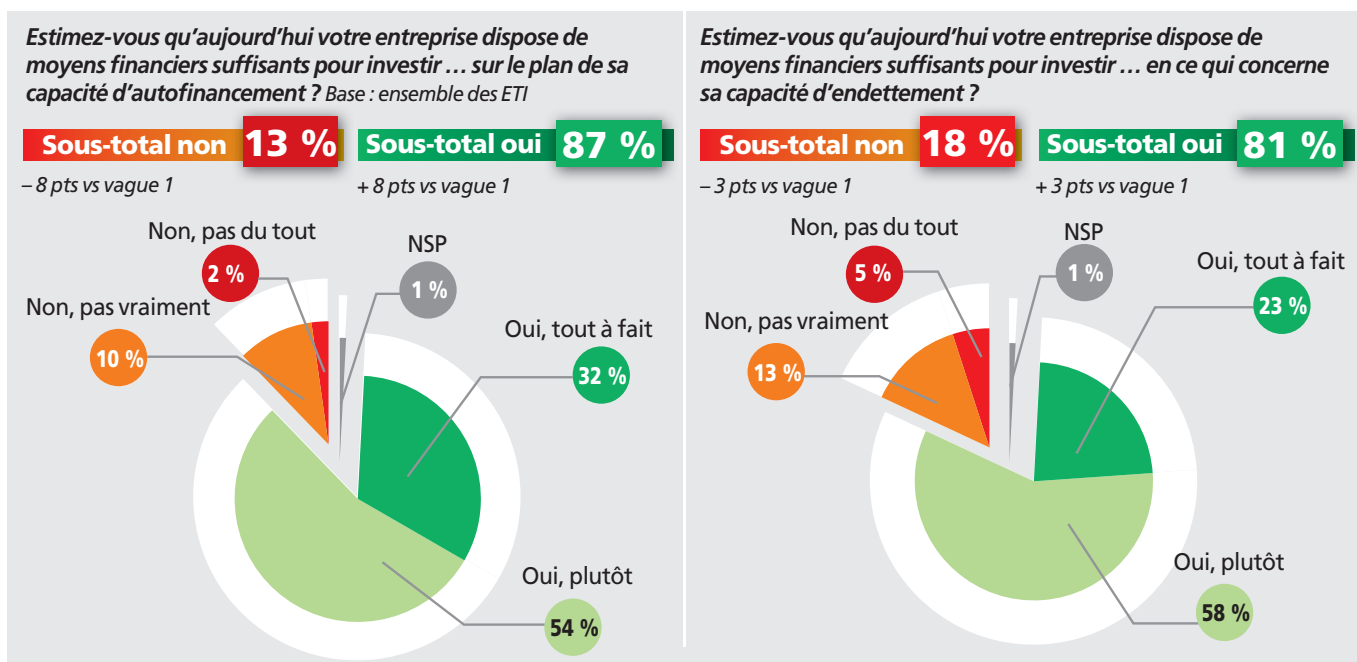


➔ **Plus de 80 % des ETI estiment disposer d'une bonne capacité à investir, par autofinancement ou endettement ...**

**... et l'accès au financement leur semble aisé, indicateur déjà nettement positif en septembre et encore en amélioration.**

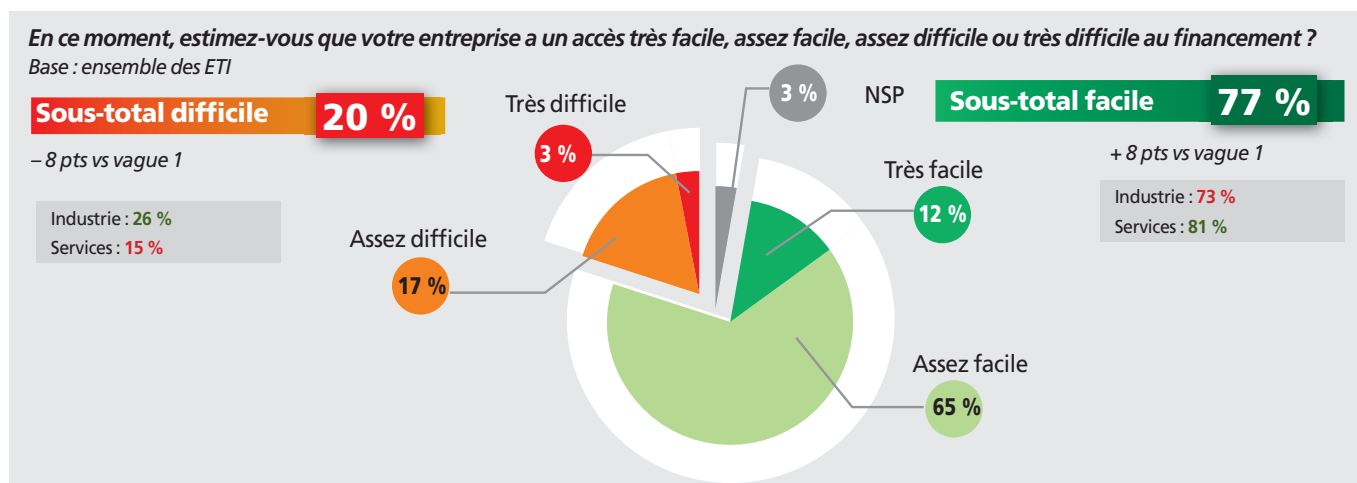
## Une bonne capacité de financement, en progression sur l'autofinancement

- Une bonne capacité des ETI à investir, que ce soit par autofinancement ou endettement, pour plus de 80 % des dirigeants, avec un indicateur en hausse de 8 points pour la capacité d'autofinancement.
- La distribution des réponses positives montre une appréciation bien marquée (au moins 20 % de réponses «tout à fait»), en particulier pour la capacité d'autofinancement (32 %).



## Un accès assez aisé au financement, en amélioration

- L'accès au financement apparaît «facile» à 77 % des dirigeants d'ETI, indicateur en hausse de 8 points vs la vague de septembre 2014 :
  - toutefois cette réponse est «timide» avec un taux «très facile» de 12 % ;
  - les disparités industrie/services existent toujours mais de façon moins marquée qu'en vague 1, les industries éprouvant plus de difficultés ;
  - la taille de l'ETI n'est toujours pas un critère segmentant.





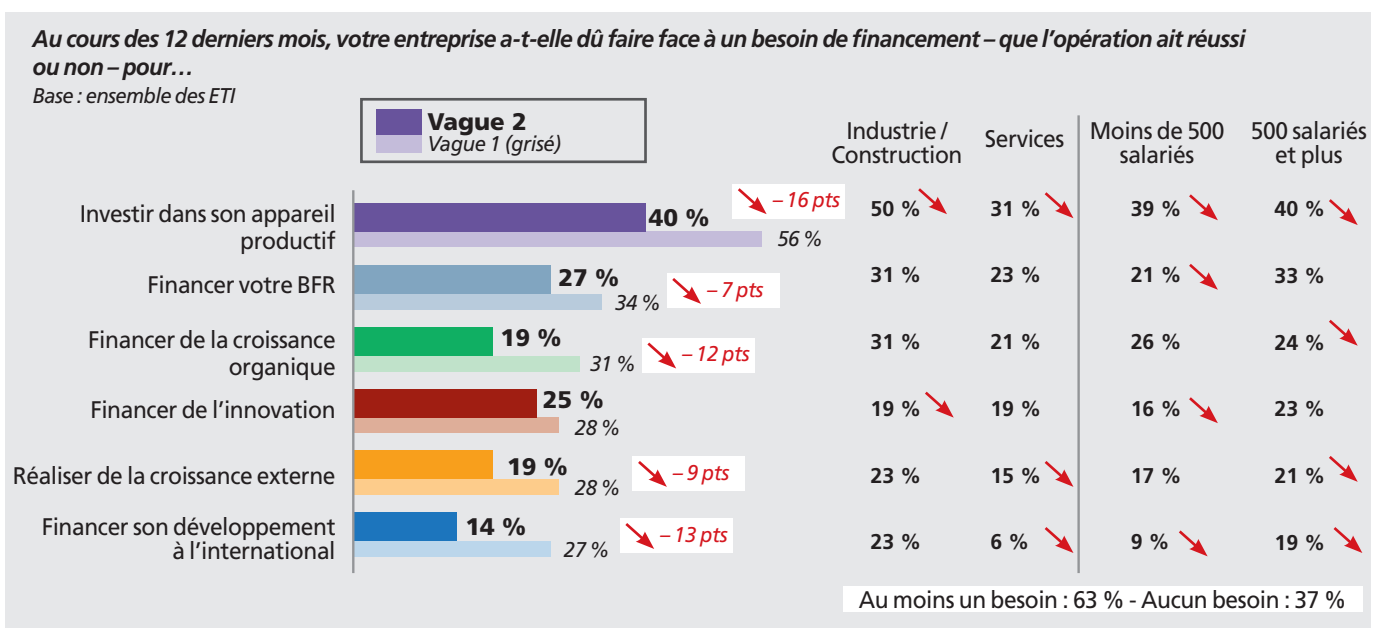
➔ **Les besoins de financement (-13 points) comme les opérations de financement (-18 points) sont en net retrait vs la vague 1 :**

– **les baisses sont très nettes, notamment pour l’investissement dans l’appareil productif, le financement de la croissance organique ou le développement à l’international (au moins -12 points) ;**

– **elles privilégient néanmoins toujours l’emprunt bancaire (-18 points) au renforcement de leurs fonds propres (-7 points), et dans ce cas en ne privilégiant toujours pas la BPI.**

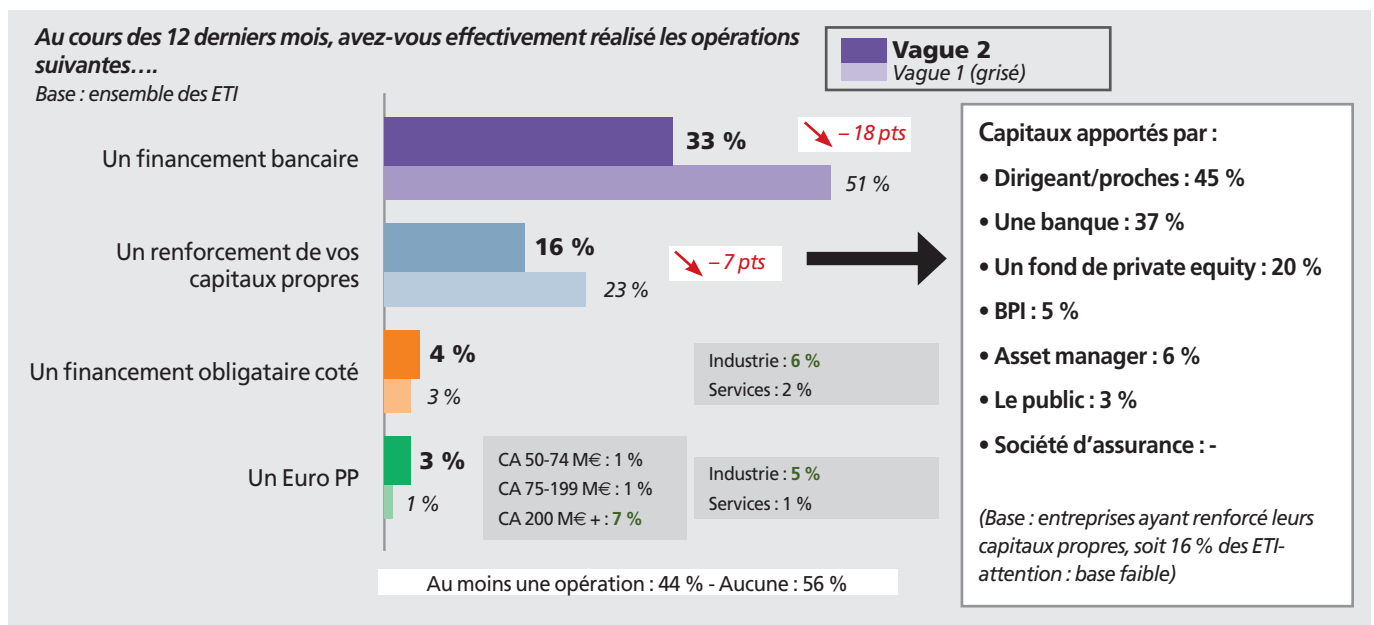
## Des besoins de financement en très net retrait vs la vague 1

- **63 % des ETI déclarent avoir fait face à un besoin de financement au cours des 12 derniers mois, ce qui représente une chute de -13 points vs vague 1 :**
  - **40 % pour l’appareil productif, en retrait de 16 points, tout en restant n°1 ;**
  - **en deuxième position : le financement du BFR et de l’innovation, avec une baisse notable sur l’innovation dans le monde industriel (-12 points, à 19 %) ;**
  - **les autres postes n’atteignent pas 20 %, le développement à l’international en particulier est fortement en baisse dans le monde des services (-19 pts).**



## La BPI toujours peu présente dans les opérations de renforcement des capitaux propres, opérations elles-mêmes en retrait

- 44 % des ETI déclarent avoir réalisé au moins une opération de financement, soit une chute de 18 points vs la vague 1 :
  - toujours en tête le financement bancaire à 33 %, en retrait important de 18 points ;
  - 16 % ont renforcé leurs capitaux propres (-7 points). Dans seulement 5 % des cas par la BPI, ce qui représente 1 % de l'ensemble des ETI pour ce type d'opération ;
  - financement obligataire coté et Euro PP, à des niveaux toujours très bas, se distinguent toutefois dans l'industrie et pour l'Euro PP dans les grandes ETI.



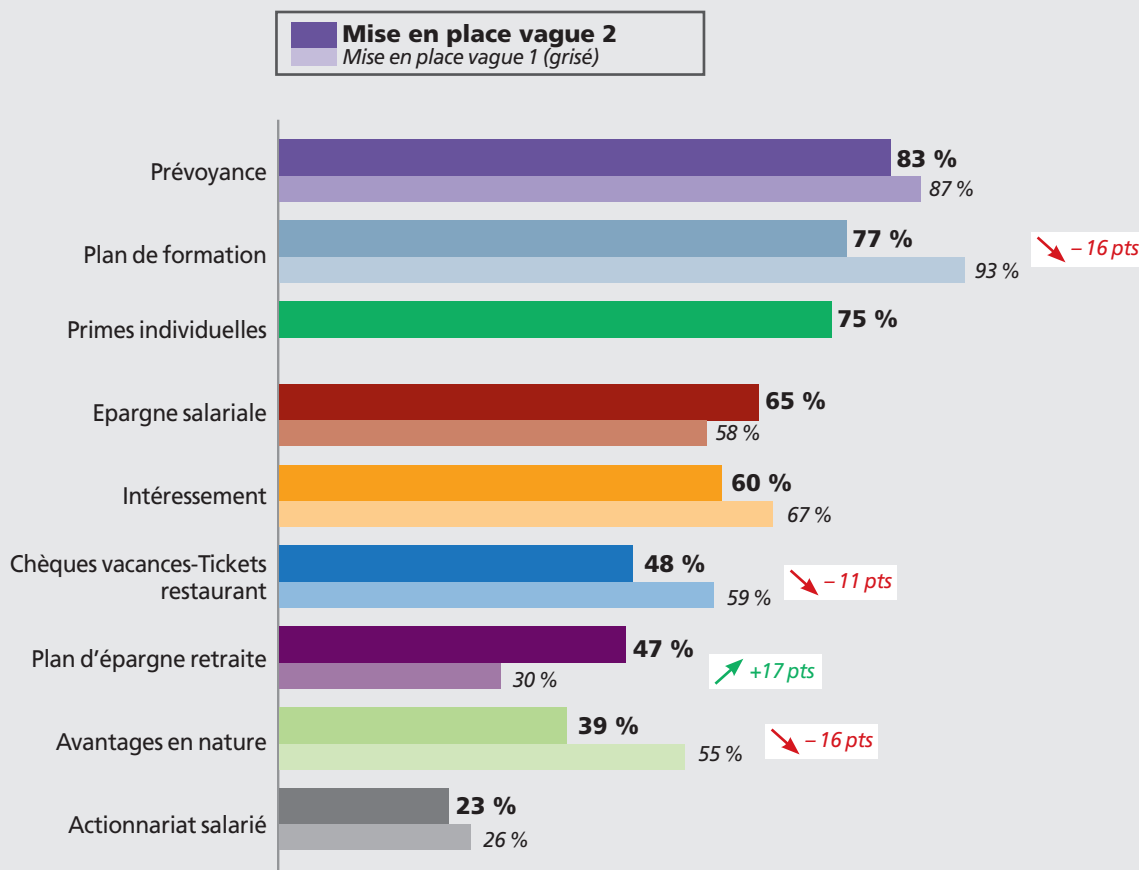
- ➔ **Prévoyance, formation et primes individuelles en tête des outils mis en place dans les ETI.**
- ➔ **Formation (en baisse) et primes, outils les plus envisagés à 12 mois.**

## Prévoyance, formation et prime sont en tête des outils en place, l'épargne retraite progresse

- Prévoyance, formation et primes individuelles sont des outils largement présents chez les ETI, figurant en tête des outils de motivation salariale (¾ des ETI). Une nette baisse sur la formation vs vague 1 est à noter à l'inverse de l'épargne retraite qui progresse fortement.

Avez-vous mis en place les outils suivants permettant d'associer vos salariés à la compétitivité de votre entreprise ?

Base : ensemble des ETI



•Au moins un outil de long terme \* mis en place : 98 %

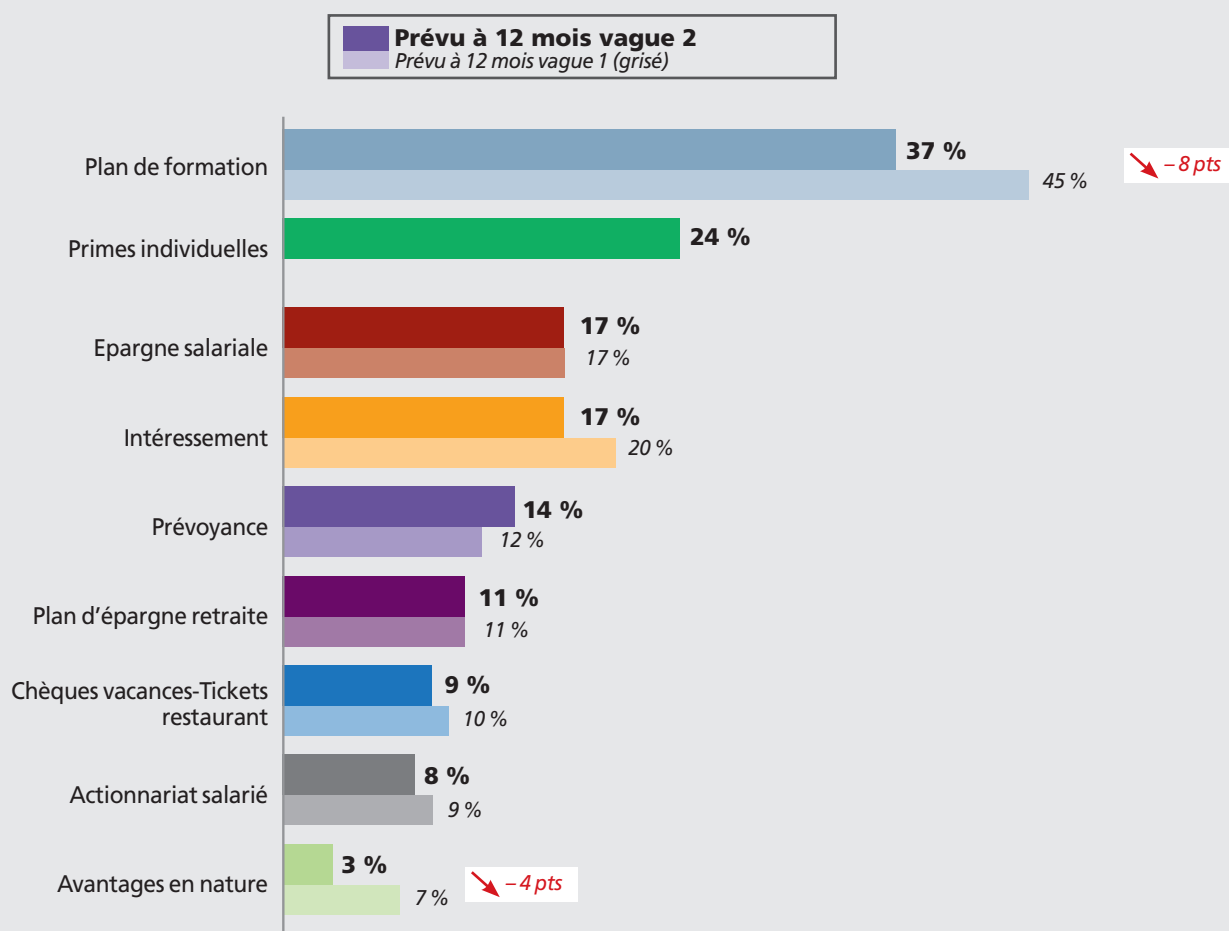
\* hors chèques vacances-tickets restaurant et avantages en nature

## Formation et primes individuelles sont les outils les plus envisagés à 12 mois, la formation est ici encore en baisse

- Après la formation, primes, intéressement et l'épargne salariale sont les outils les plus prisés pour l'avenir. Les chiffres sont globalement stables.

Et avez-vous le souhait de mettre en place ou renforcer ce type d'outil au cours des 12 prochains mois...

Base : ensemble des ETI



\* hors chèques vacances-tickets restaurant et avantages en nature

## ➔ Fonction des personnes interrogées

Base : 100% =	<i>Ensemble des ETI interrogées Vague 1 301</i>	<i>Ensemble des ETI interrogées Vague 2 303</i>
<b>Directeur Financier</b>	<b>62%</b>	<b>56%</b>
<b>Président Directeur Général</b>	<b>15%</b>	<b>12%</b>
<b>Directeur Général ou Directeur Général Adjoint ou Directeur Général Délégué</b>	<b>18%</b>	<b>6%</b>
Directeur Exécutif	<b>5%</b>	<b>1%</b>
Secrétaire Général	<b>2%</b>	<b>8%</b>
Président du conseil d'administration ou administrateur	<b>2%</b>	<b>8%</b>
Président du conseil ou membre du conseil de surveillance	<b>2%</b>	<b>2%</b>
Président du Directoire ou membre du directoire	<b>1%</b>	<b>7%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## ➔ Secteur d'activité des ETI interrogées

Base : 100% =	<i>Ensemble des ETI interrogées Vague 1 301</i>	<i>Ensemble des ETI interrogées Vague 2 303</i>
<b>Des services</b>	<b>52%</b>	<b>54%</b>
<b>De l'industrie</b>	<b>43%</b>	<b>40%</b>
<b>De la construction</b>	<b>5%</b>	<b>6%</b>
<b>ST Industrie ou Construction</b>	<b>48%</b>	<b>46%</b>
<b>ST Services</b>	<b>52%</b>	<b>54%</b>

## → Taille salariale des ETI interrogées (groupe)

Base : 100% =	<b>Ensemble des ETI interrogées Vague 1 = 301</b>	<b>Ensemble des ETI interrogées Vague 2 = 303</b>	<b>Industrie/Constructi on 139</b>	<b>Services 164</b>
<b>ST Moins de 1000 salariés</b>	<b>68%</b>	<b>68%</b>	<b>68%</b>	<b>68%</b>
Moins de 250 salariés	<b>30%</b>	28%	29%	26%
250 à 499 salariés	<b>22%</b>	24%	23%	25%
500 à 999 salariés	<b>16%</b>	16%	15%	17%
<b>ST 1000 salariés et plus</b>	<b>32%</b>	<b>32%</b>	<b>32%</b>	<b>32%</b>
1000 à 1999 salariés	<b>13%</b>	10%	13%	8%
2000 à 2999 salariés	<b>7%</b>	7%	7%	7%
3000 à 3999 salariés	<b>4%</b>	5%	4%	6%
4000 à 5500 salariés	<b>8%</b>	10%	9%	11%
<b>ST Moins de 500 salariés</b>	<b>52%</b>	<b>52%</b>	<b>53%</b>	<b>51%</b>
<b>ST 500 salariés et plus</b>	<b>48%</b>	<b>48%</b>	<b>47%</b>	<b>49%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## → CA consolidé des ETI interrogées

Base : 100% =	<i>Ensemble des ETI interrogées</i> <b>Vague 1 = 301</b>	<i>Ensemble des ETI interrogées</i> <b>Vague 2 = 303</b>	<b>Industrie/Construc- tion</b> <b>139</b>	<b>Services</b> <b>164</b>
<b>ST 50 à 74 millions d'€</b>	<b>41%</b>	<b>38%</b>	<b>34%</b>	<b>41%</b>
<b>ST 75 millions d'€ et plus</b>	<b>59%</b>	<b>62%</b>	<b>66%</b>	<b>59%</b>
<b>ST 75 à 199 millions d'€</b>	<b>26%</b>	<b>25%</b>	<b>24%</b>	<b>27%</b>
75 à 99 millions d'€	<b>9%</b>	<b>10%</b>	11%	9%
100 à 199 millions d'€	<b>17%</b>	<b>15%</b>	13%	17%
<b>ST 200 millions d'€ et plus</b>	<b>33%</b>	<b>37%</b>	<b>42%</b>	<b>33%</b>
200 à 499 millions d'€	<b>20%</b>	<b>20%</b>	22%	18%
500 millions à 1.5 milliards d'€	<b>13%</b>	<b>17%</b>	20%	15%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Moyenne (en millions d'€)</b>	<b>232</b>	<b>269</b>	293	248

## → Région d'implantation (siège) des ETI interrogées

Base : 100% =	<i>Ensemble des ETI interrogées</i> <b>Vague 1 = 301</b>	<i>Ensemble des ETI interrogées</i> <b>Vague 2 = 303</b>	<b>Industrie/Cons- truction</b> <b>139</b>	<b>Services</b> <b>164</b>
Ile-de-France	<b>32%</b>	<b>34%</b>	30%	37%
Province	<b>68%</b>	<b>66%</b>	70%	63%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>